

Le texte suivant est extrait d'un document rédigé par Christine Combarous en janvier 2020. Il est publié sur le site <https://www.eau34.org/category/thema/eau-pluviale/>. Les photos qui illustrent ce texte ont été prises par Marianne Pelletier mardi 7 septembre 2021 juste avant les travaux.

Le « Site Classé » du Jardin du Bosquet illustre l'effondrement des terrains sous l'action d'une lentille d'eau douce trop importante.



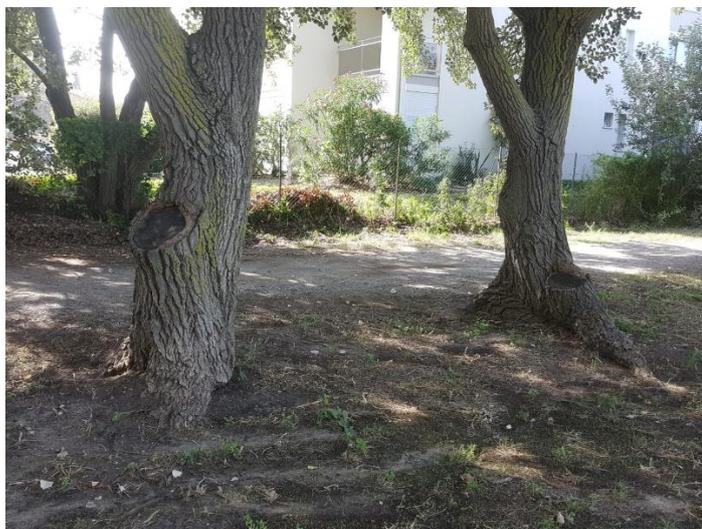
Voyons les faits. Une canalisation a été creusée entre le réseau d'eau potable de la rue du Vieux Village et le Bosquet. Elle aboutit dans une buse, fermée par une grille, ressemblant à celle des avaloirs, mais se situant dix centimètres au-dessus du sol du Bosquet – l'eau de ruissellement ne peut donc y entrer. Cette buse est généralement pleine d'eau, jusqu'à 20cm du bord supérieur.

Mais d'un jour à l'autre, toute l'eau peut disparaître, sans qu'il n'y ait de corrélation avec la météo. Cette canalisation a probablement pour but d'éviter les « coups de béliers » dans le réseau d'eau potable, lorsque la consommation cesse brusquement. En réunions publiques, le maire n'a pas répondu sur le fonctionnement de cette buse. Néanmoins depuis cette date on a pu observer successivement :

- La pousse spontanée de peupliers grisards, aux alentours de la buse
- Leur développement rapide avec de nombreuses branches cassantes
- L'excavation spontanée du sol entre leurs racines
- L'effondrement du sol devant le banc le plus proche
- L'effondrement du sol devant le banc suivant
- L'effondrement du banc lui-même, le siège se retrouvant à 12 cm des racines
- L'effondrement du banc voisin
- Le retournement du banc au pied du platane au bord de la dune
- Le penchement du platane emblématique du Bosquet de par sa taille et son entrelac de branches



Peuplier grisard



Excavation du sol entre les racines des arbres



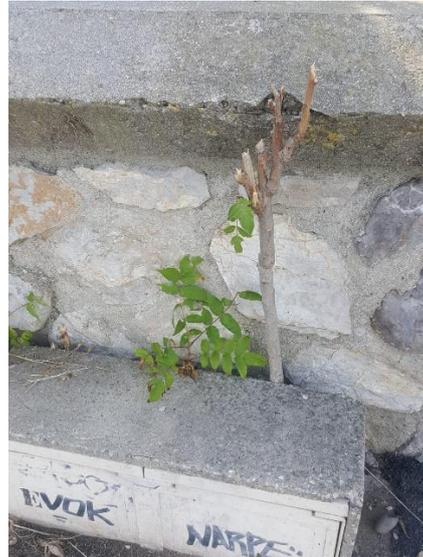
Les bancs, le platane, la plaque goudronnée



Ainsi, on observe un effondrement général du sol du Jardin du Bosquet. Dans les années 70, la municipalité avait créé en son centre une large plaque goudronnée au creux des dunes, dans le but de pouvoir installer des sièges pour le cinéma en plein air. Actuellement, cette plaque de goudron domine tout une plaine herbeuse, au Nord et à l'Ouest du parc. Où est passé le terrain disparu ? Si on observe que le mur de clôture, édifié par les Ponts et Chaussées au début du 20ème siècle, présente des fissures à l'angle Nord-Est, il est vraisemblable que les eaux du parc s'écoulent régulièrement dans le canal, en emportant le substrat du terrain – contribuant, de plus, à l'envasement du canal et du port !

[...]

En 2017, la commune de Carnon a été fortement encouragée par les services de l'Etat à procéder à une étude de réhabilitation du site classé du Bosquet. La paysagiste choisie a bien voulu me consulter, nous sommes allées sur le terrain. Son étude historique du site est intéressante, elle redonne, pour tous, du sens à cet espace ; mais dans ses propositions d'actions, il n'est nullement question de gestion des eaux, ni de l'invasion par un arbuste exotique, « l'ailanthe » à l'écorce toxique et néfaste aux infrastructures par son système racinaire. J'avais aussi proposé à l'agglomération du pays de l'Or un chantier de Travail d'Intérêt Général, pour éradiquer cette espèce, comme je l'avais personnellement effectué dans mon terrain.



Ailanthé



Légalement, un site classé doit être accompagné d'un plan de gestion. Les actions de réhabilitation doivent donc permettre une gestion pérenne des atouts du site et sa fonctionnalité interne. Un plan de gestion permet aux autorités successives de ne pas perdre la perspective de l'intérêt général du site.

Ici, il n'y a pas de plan de gestion.